



## **Pour une collectivité solidaire et riche de ses potentiels**

Mémoire préparé dans le cadre de la consultation publique en  
matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

présenté par

La Table de développement social  
de Rivière-des-Prairies

*Le 28 du mois de janvier 2016*



# **Pour une collectivité solidaire et riche de ses potentiels**

Monsieur le Ministre Sam Hamad  
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
425, rue Saint-Amable, 4e étage  
Québec, (Québec)  
G1R 4Z1

La Table de développement social de Rivière-des-Prairies compte parmi les 30 tables de quartier de Montréal. Elle se veut un lieu de parole et de mobilisation citoyenne, qui permet de connaître les besoins de la population locale et de mieux y répondre, dans une optique d'amélioration de la qualité de vie. Elle a pour mission de mobiliser, favoriser les synergies, animer les processus requis, soutenir les acteurs et les actions, et soutenir ce qui se fait déjà à Rivière-des-Prairies en matière de développement social. Des organismes communautaires, institutions, citoyenNEs et éluEs du quartier participent à ses différentes activités, de façon ponctuelle ou régulière.

Nous, participantEs à la Table de développement social de Rivière-des-Prairies et autres partenaires du milieu, sommes concernés par la lutte à la pauvreté, puisque nous travaillons au développement social du quartier, notamment par des actions collectives et concertées visant l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de la population du quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal. De plus, chacun des organismes cités en annexe œuvre également à soutenir et accompagner les citoyenNEs dans leurs efforts constants pour faire face aux causes et aux conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Fort de notre capacité mobilisatrice, de nos expériences passées et actuelles en matière de concertation et des actions ou projets réalisés et soutenus, nous considérons que notre participation à la présente consultation est plus que pertinente.

Dans l'optique de la rédaction de ce mémoire, nous désirions faire participer activement les citoyenNEs de Rivière-des-Prairies de tous âges et toutes origines (jeunes adultes, femmes, hommes, pères et mères de famille, aînés...). Ainsi, nous avons pris le temps de les écouter lors de la réalisation d'un café urbain qui a eu lieu le 20 janvier dernier et dont le thème était « Les répercussions des décisions gouvernementales sur notre quotidien à RDP ». De plus, à travers les activités et services offerts pour soulager, soutenir et accompagner les PrairivoisEs, et plus spécifiquement les personnes en situation de vulnérabilité ou pauvreté, les intervenantEs des organisations sont à même de corroborer les propos issus du café urbain et de vous présenter, en résumé, les éléments préoccupants sur les questions de pauvreté et d'exclusion sociale.

Il est à noter que la Table de développement social et la Corporation de développement communautaire (CDC) de Rivière-des-Prairies font respectivement partie de regroupements – la Coalition montréalaise des Tables de quartier et la Table nationale des CDC – qui ont aussi déposé des mémoires dans le cadre de cette consultation. Nous tenions aussi à exprimer le point de vue de notre communauté en matière de lutte à l'exclusion sociale et à la pauvreté.

## **Les services de proximité**

Depuis le début des années 90, Rivière-des-Prairies connaît une augmentation continue de sa population. Bien que cela comporte des défis dans le développement d'infrastructures pour s'ajuster à cet accroissement de la population, cette augmentation représente d'abord et avant tout une grande richesse. En effet, ce sont ces forces vives qui contribuent au développement d'un quartier accueillant, sécuritaire dynamique et riche de ses solidarités. Ces dernières se développent lorsque les citoyenNEs sont conviéEs à participer à leur vie de quartier. Malgré tous les efforts déployés en ce sens, le quartier se voit peu à peu dépouillé des services de proximité tels que : le centre local d'emploi, la menace de fusion du poste de police de quartier, la SODEC devenant PME Mtl Est de l'Île, la centralisation des services de santé et des services sociaux, l'absence d'une école aux adultes, le manque de ressources de dépannage alimentaire, etc.

Dans un quartier ayant une géographie particulière (13 km de long sur 3,5 km de large), où les transports collectifs et actifs entraînent de nombreux défis de déplacement, ces décisions ont un impact majeur sur l'accès aux services, particulièrement pour les populations vivant la pauvreté. Ces barrières à l'accès ont de nombreux effets non souhaitables sur les groupes de population les plus touchés par la pauvreté : plus d'isolement, plus de stress et de détresse, moins d'espoir et un sentiment d'impuissance grandissant en la capacité à améliorer leur situation.

## **L'éducation**

Depuis les années soixante-dix (70), la société québécoise a misé sur sa population pour se développer par des mesures d'accès universel à la santé et à l'éducation. Par contre, on assiste depuis quelques années à un renversement de ce principe qui se traduit par : la hausse des frais de scolarité et des frais de garde publique alors que les services privés ne sont que très peu réglementés et contrôlés, le nombre grandissant d'élèves par classe, les coupures dans les services spécialisés aux enfants qui ont des besoins particuliers... Toutes ces mesures ou conséquences des coupures, pour ne nommer que celles-là, entraînent le décrochage scolaire et même social de jeunes qui viendront alourdir le nombre de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Dans ce contexte, nous croyons important de rappeler que "l'éducation est un moyen puissant de briser le cycle de la pauvreté, de la mauvaise santé, de la misère", tel que l'indique l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur son site internet. En même temps, l'éducation est le principal outil pour assurer la prospérité et augmenter le niveau de vie. "Il n'existe pas d'investissement plus rentable que l'éducation" soutient Robert Gagné, directeur du Centre sur la productivité et la prospérité et professeur à HEC, dans la foulée de la sortie rapport *Productivité et prospérité au Québec - bilan 2015*. Subséquemment, il est plus que logique que nos dirigeants misent sur l'éducation par un investissement massif, plutôt que tenter de faire des économies sur le dos de nos enfants.

## **La santé**

Les réformes se suivent et le système public fait face à des défis de plus en plus grands. Ce dernier est fragilisé, ce qui en réduit l'accessibilité et ouvre grande la porte à un système à deux vitesses où ce sont les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale qui payent de leur santé les décisions gouvernementales.

Les listes d'attente qui s'allongent, les délais qui s'étirent pour obtenir des services ainsi que les décisions d'éloigner certains services des populations découragent les citoyenNEs de demander de l'aide. Malheureusement, ces dernierEs doivent toujours demeurer sur un pied d'alerte afin de s'assurer de recevoir leur juste part, mais aussi pour ne pas perdre des services acquis depuis longtemps. En cette période de rigueur, des fermetures effectives ou menaces se pointent régulièrement. Notons deux exemples touchant particulièrement notre territoire :

- la rationalisation menant à la fermeture du Centre de jour pour aînés de Rivière-des-Prairies. Même si les usagerEs seront relocaliséEs dans d'autres centres de jour, cela inquiète énormément les citoyenNEs.
- la fermeture la fin de semaine des services d'accueil psychosocial des CLSC de Rivière-des-Prairies et Mercier-Est – Anjou, où la décision a provoqué de vives protestations.

Par ailleurs, la difficulté à accéder à un médecin de famille, l'encouragement à la pratique de charger des frais accessoires, la centralisation des professionnelLEs qui se traduit souvent par une moins grande disponibilité, la taxe santé sont toutes des mesures qui ont de lourdes conséquences sur les personnes vivant la pauvreté.

Ces mesures créent non seulement une difficulté dans l'accès physique et financier aux soins, mais découragent également les citoyenNEs de demander de l'aide. Un grand nombre de ceux-ci finissent par abandonner leurs démarches et on ne les retrouve que lorsque la situation s'est réellement détériorée et que l'intervention requise sera beaucoup plus importante et, en définitive, beaucoup plus coûteuse pour la société.

Finalement, sous prétexte d'économiser des frais, ces mesures se font au détriment des services et de l'accès aux services pour les citoyenNEs, ce qui développe une méfiance et un découragement au sein de la population face au choix des mesures appliquées. Ce sont des vies gâchées, de grandes détresses, des drames familiaux, des potentiels qui sont sapés au nom d'une rigueur économique qui n'atteindra certainement pas ces objectifs en élargissant les écarts de santé et par conséquent, en créant de façon structurelle une société à deux vitesses dont le fardeau vient appauvrir l'ensemble de sa collectivité.

Pour inverser le courant vers le maintien et l'amélioration de la santé, il importe d'injecter les ressources en promotion-prévention de la santé et du bien-être et non seulement dans le traitement de la maladie. En effet, il s'en suivrait une réduction des temps d'attente dans les hôpitaux et des coûts moindres en traitement des maladies qui peuvent être évitées à partir de l'éducation à la santé et de l'action sur les conditions de vie et les déterminants sociaux de la santé en général (revenu, logement, alimentation, etc).

## **Les préjugés**

Malgré tous les efforts et les stratégies de survie mis de l'avant et le stress encouru pour faire face, jour après jour, aux défis de se nourrir et de favoriser l'intégration de ses enfants à la société, l'aspect le plus difficile à gérer pour les personnes vivant la pauvreté est sans contredit le regard qui est porté sur soi. Selon un sondage de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, paru en janvier 2016, unE QuébécoisE sur deux se méfie des personnes assistées sociales. Les préjugés, déjà difficiles à combattre, sont fortement alimentés par les mesures gouvernementales laissant planer qu'une personne en situation de pauvreté est une personne paresseuse et ignorante. Cette image négative des personnes vivant la pauvreté semble faire fi des obstacles quotidiens et systémiques auxquelles elles sont confrontées. Cette représentation affecte la perception de ceux qui portent des jugements, mais aussi elle attaque

l'estime de soi des personnes qui vivent la pauvreté : elles se sentent différentes et traitées différemment, ce qui favorise l'exclusion sociale.

Il demeure primordial pour nous de bien comprendre que l'inclusion sociale est une responsabilité partagée par les individus et la société. Nous devons travailler sur l'éducation et l'application des politiques sociales en donnant les moyens, la reconnaissance et les ressources financières nécessaires aux personnes et aux différents acteurs concernés afin d'avoir une société capable d'accueillir la différence.

Nous profitons également de l'occasion pour vous dire que nous sommes contre le projet de loi 70, qui mettrait en place *Objectif Emploi*. Ce programme qui vise à obliger les premiers demandeurs d'aide sociale à participer à un « plan d'intégration à l'emploi » et à accepter tout emploi jugé « convenable » n'est pas une solution pour lutter contre la pauvreté. Couper les prestations de personnes qui sont loin de couvrir leurs besoins de base est tout simplement inacceptable. Nous croyons que ce projet de loi va à l'encontre d'un plan d'action qui permettrait de réellement lutter contre la pauvreté.

### **Des écarts qui se creusent entre les plus nantis et les moins nantis**

Les écarts entre les plus et les moins nantis se creusent et alimentent l'injustice, les inégalités et l'exclusion sociale. Favoriser l'égalité des chances permettrait l'accès à des études, aux services sociaux, aux programmes d'aide et de support et à un emploi décent ... Finalement, il y aurait une réduction de l'inégalité des revenus, ce qui amène une réduction de divers problèmes ou méfaits sociaux et favorise le vivre ensemble.

La réalité est toute autre, car nous faisons face à des coupures dans l'éducation, les garderies, les programmes sociaux, sans compter que l'accès à l'emploi est truffé d'obstacles comme des offres à temps partiel, au salaire minimum, demandant une diplomation importante, à distance éloignée, non syndiqué ... Nous constatons que ce n'est pas parce que vous avez un travail que vous serez à l'abri, la pauvreté se retrouvant également chez les travailleurs ayant une rémunération près du salaire minimum. L'écart des revenus se creuse et les moins nantis ressentent cet écart et finissent par se sentir impuissants et par croire qu'il faut gagner à la loterie, spéculer, jouer à la bourse ou profiter des politiques fiscales tels les paradis fiscaux pour sortir de la pauvreté.

Par diverses mesures de rigueur gouvernementale, le bien commun qui représente notre filet social est directement attaqué, tandis que les abris fiscaux fument et permettent aux plus nantis de notre société de se déresponsabiliser de leur juste part.

## En conclusion

Agir sur les déterminants sociaux de la santé tels le logement, le revenu, l'éducation et la sécurité alimentaire, par des actions structurantes et de proximité favorisant la mixité et l'appartenance à son milieu de vie mène à un regard bienveillant, à l'ouverture à l'autre et à une cohésion sociale nécessaire à l'augmentation des richesses collectives et ainsi, au développement optimal de la société. Les QuébécoisEs se sont donné des conditions pour se développer collectivement et solidairement. Faire obstacle à ces choix par des mesures qui accentuent les injustices sociales et qui cultivent la stigmatisation et l'exclusion sociale nous prive de potentiels inestimables en reléguant une proportion importante de la population à ne plus vivre leur pleine citoyenneté. C'est aller résolument à l'encontre d'une province riche de ses savoir-faire et de ses savoir-être. C'est se renier collectivement et porter flan à l'insécurité, c'est menacer la paix sociale. C'est un prix beaucoup trop grand à payer pour tous et toutes, pas seulement pour les personnes en situation de pauvreté !

Il importe d'investir dans des projets ou organisations porteurs et adaptés aux réalités locales; il est essentiel de se donner les moyens d'agir.

En tant que participantEs à la Table de développement social de Rivière-des-Prairies et à d'autres concertations du quartier, grâce au soutien financier des bailleurs de fonds, et grâce à la mobilisation du milieu, nous mettons en place, dans notre communauté, divers projets et actions pour prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale et pour en atténuer les effets négatifs. Nous travaillons entre autres pour améliorer la sécurité alimentaire et contribuer à la vie de quartier par un projet de fruiterie communautaire assortie d'un bistrot communautaire et des jardins collectifs – les Jardins Skawanoti – sur le campus du CÉGEP Marie-Victorin. La Table de développement social et le comité Québec en forme de Rivière-des-Prairies mènent des projets pour promouvoir le transport actif et ainsi améliorer la qualité de vie dans le quartier. De plus, en 2015, plusieurs organismes communautaires ont conjugué leurs efforts pour organiser la Marche des femmes de Rivière-des-Prairies – qui a eu le 15 avril, avec le soutien de la police locale -, qui a culminé au bureau du député avec la lecture et le dépôt d'une déclaration commune. À Rivière-des-Prairies, nous travaillons ensemble au mieux-être de la population, et ce ne sont que quelques exemples de nos actions, qui représentent autant de pistes de solution.

Nous constatons malheureusement des besoins grandissants parmi la population du quartier : de plus en plus de gens ont faim et ont recours au dépannage alimentaire, qui ne fournit pas à la demande ; les listes pour obtenir un logement social s'allongent ; les démarches pour avoir accès aux services se compliquent au point que des personnes démunies se découragent parfois d'en faire la demande. Ce portrait, bien que partiel, démontre l'urgence de la situation.

Ainsi, en tenant compte de ce qui a été exprimé par les citoyenNEs,

Nous appuyons le Collectif pour un Québec sans pauvreté qui demande la réalisation de ces cinq revendications dans le prochain plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté, soit :

- Le rehaussement des protections publiques pour assurer à touTEs un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation (MPC), soit 17 246 \$ par année (2013).
- La fixation du salaire minimum à au moins 13,37 \$ l'heure (2015) et sa révision annuelle afin qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine sorte de la pauvreté.
- La réduction des inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches.
- La mise en place d'une campagne sociétale visant à changer les mentalités et à contrer les mythes sur la pauvreté et les préjugés envers les personnes qui la vivent.

- L'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.

En souhaitant que le prochain plan d'action gouvernemental contre la pauvreté et l'exclusion sociale rapproche significativement les personnes en situation de pauvreté de la sortie de la pauvreté.

Signé par :

Isabelle Rivard, agente de mobilisation, Centre des femmes de Rivière-des-Prairies, et citoyenne de Rivière-des-Prairies

Isabelle Vigneault-Bouchard, directrice, Maison de la famille Cœur à Rivière, et citoyenne de Rivière-des-Prairies

Nathalie Legros, intervenante famille, Maison de la famille Cœur à Rivière, et citoyenne de Rivière-des-Prairies

Michèle Laramée, coordonnatrice, comité Québec en forme Rivière-des-Prairies

Renée Lemieux, technicienne en environnement, CÉGEP Marie-Victorin

Thibaut Magnette, coordonnateur de milieu, Centre d'action bénévole

Pierre-Réginald Azar, directeur, FASFBN

Diane Lamontagne, citoyenne bénévole et membre du c.a., Association pour la défense de droits des retraités de la Pointe-de-l'Île (AQDR-PDÎ)

Étienne Tremblay, coordonnateur, AQDR-PDÎ

Gilles Grenier, citoyen bénévole et membre du c.a., AQDR-PDÎ

Mariama Ankili, citoyenne engagée de Rivière-de-Prairies

Lorraine Doucet, coordonnatrice, Centre de promotion communautaire Le Phare

Jean-Christophe Bureau, organisateur communautaire, Infologis de l'Est de l'île de Montréal

Johanne Daigle, directrice, Tandem Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles

Serge Rousseau, agent de projet, Notre magasin général

Marie Spehner, directrice par intérim, Éco de la Pointe-aux-Prairies

Rosemarie Ferreira, directrice, Carrefour Jeunesse emploi de Rivière-des-Prairies

Pierreson Vaval, directeur, Équipe RDP

Yohan Perron, directeur, Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies

Karine Tremblay, agente de liaison de la Table de développement social, CDC RDP